



Recommandations au DGE

Les citoyens veulent plafonner à 50 \$ les dons aux partis politiques

Au moment où le financement des partis politiques est plus que jamais scruté à la loupe, un groupe de citoyens juge qu'il faut interdire les dons en argent de plus de 50 \$, abolir les dons anonymes et augmenter les peines en cas de contributions illégales.



JEAN-PHILIPPE PINEAULT

pineaultjp@ruefrontenac.com

Dans un rapport rendu public dimanche, un « jury » de douze membres du public mandaté par le directeur général des élections du Québec estime que les règles actuelles en matière de financement des partis politiques sont adéquates, mais doivent être resserrées.

Le groupe souhaite entre autres que des contrôles soient mis en place afin d'enrayer les prête-noms, qui sont largement utilisés pour contourner les contributions

maximales fixées par la loi.

À ce chapitre, le groupe suggère que l'actuel crédit d'impôt pour contributions politiques soit remplacé par un crédit de reconnaissance à la démocratie (CRD) géré entièrement par le directeur général des élections du Québec.

« Le donateur devrait attester par écrit que la contribution pour laquelle il réclame un crédit a été faite à partir de ses propres biens, volontairement, sans compensation ni contrepartie et qu'elle ne fera pas l'objet d'un quelconque remboursement », écrit le jury dans son rapport.

Non au financement des entreprises

Le jury mandaté par le DGE estime par ailleurs qu'il serait très dangereux de permettre aux compagnies ou à d'autres regroupements de contribuer à la caisse des politiciens.

« En ouvrant le financement des partis à la contribution des compagnies ou d'autres groupes d'intérêt, nous ne ferions rien d'autre que d'entretenir la méfiance des électeurs. Nos concitoyens ne nous le pardonneraient jamais », écrivent les membres du groupe de discussion.

« En permettant à des compagnies ou à des regroupements bien organisés de financer les partis

politiques, on créerait un déséquilibre, une inégalité des forces en présence. La capacité financière des individus ne pourra jamais rivaliser avec celle des compagnies », ajoutent-ils.

« Nous ne voulons pas prendre le risque que les partis deviennent dépendants de la contribution financière des entreprises ou des autres regroupements, car l'influence des entreprises sur les décisions de notre gouvernement serait encore plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui. Or, une entreprise agit d'abord en fonction de ses intérêts et les intérêts des entreprises ne correspondent pas toujours à ceux de la population », peut-on lire dans le document.

Les villes sous la loupe

La corruption est présente à tous les niveaux politiques, même au municipal, comme en témoignent des séries d'articles publiés récemment à ce sujet dans les médias. Le groupe de citoyens recommande donc que les principes de financement politiques soient appliqués aux administrations municipales.

Saluant la qualité du travail mené par le jury citoyen, le DGE, M^e Marcel Blanchet, a réagi au dépôt du rapport, affirmant accueillir favorablement les recommandations du groupe de citoyens.

EN MANCHETTES

Affaires | Yvon Laprade

Enquête publique sur l'industrie de la construction

Tandis que le premier ministre Charest poursuit son périple en Inde à la recherche de nouveaux marchés d'exportation, au Québec la pression s'intensifie sur son gouvernement pour exiger la tenue d'une enquête publique sur la corruption et la collusion dans l'industrie de la construction.

SUITE-PAGE 2



La caricature du jour

SUITE-PAGE 2

Affaires | Martin Bisailon

Toyota n'entend pas perdre les pédales

Le dossier est très sérieux, mais Toyota entend refaire ses devoirs pour rassurer tous ses usagers qui craignent d'utiliser ses véhicules.

SUITE-PAGE 4

Sports | Marc de Foy

Camalleri: un genou droit en compte

Le pronostic médical appréhendé concernant Mike Camalleri n'est pas encore tombé, mais c'est tout comme. Le meilleur franc-tireur du Canadien a bel et bien subi une blessure au genou droit lorsque le défenseur des Sénateurs, Anton Volchenkov, l'a expédié solidement dans la bande, samedi dernier à Ottawa.

SUITE-PAGE 7



Tandis que le premier ministre Charest poursuit son périple en Inde à la recherche de nouveaux marchés d'exportation, au Québec la pression s'intensifie sur son gouvernement pour exiger la tenue d'une enquête publique sur la corruption et la collusion dans l'industrie de la construction.



En moins de deux mois, 35 000 citoyens ont signé la pétition électronique du Parti Québécois – sur le site web de l'Assemblée nationale – pour réclamer la tenue d'une enquête publique.

« La population veut que le gouvernement fasse la lumière sur ce qui se passe dans cette industrie. Un sondage confirme que 80 % des citoyens veulent une enquête. Les maires et les policiers demandent aussi qu'on aille au fond des choses », martèle en entrevue à Rue Frontenac le député de Chambly et porte-parole du Parti Québécois en matière de Sécurité publique, Bertrand St-Arnaud.

Lundi matin, six députés péquistes, entre autres Lisette

Lapointe, Nicolas Girard et Louise Beaudoin, se sont pointés devant autant de stations de métro de l'est de Montréal lors d'une opération visant à faire signer la pétition électronique demandant la tenue d'une enquête publique dans la construction.

En après-midi, les députés Bernard Drainville et Monique Richard, notamment, devaient se rendre devant d'autres stations de métro dans le cadre de cette opération de sensibilisation.

« Il ne fait pas de doute que le dossier de la construction est préoccupant et inquiétant. Au Parti Québécois, on ne lâchera pas. Il y a des allégations graves de collusion, d'appels d'offres truqués, des dépassements de coûts dans les travaux d'infrastructures et de fausses factures. Ce n'est pas vrai que le gouvernement libéral va tirer la ligne et continuer à refuser une telle enquête », fait valoir le député St-Arnaud.

Opération Marteau

Or, en dépit des demandes répétées dirigées vers son gouvernement, le premier ministre Jean Charest ne bronche pas, et il répète que l'enquête policière – l'Opération Marteau – fait tout le travail.

« Nous lui disons : c'est très bien, l'opération policière, mais ajoutons-y l'enquête publique. Qu'est-ce qu'il attend, le gouvernement, pour la déclencher ? Il y aura des milliards de dollars en contrats qui seront bientôt accordés sur de grands chantiers publics, et il serait

grandement temps de faire le ménage dans l'industrie si on veut s'éviter de nouveaux scandales et des appels d'offres douteux », insiste le député de Chambly.

Bertrand St-Arnaud reprend à son compte les propos d'un commentateur politique. Dans un éditorial, Alain Dubuc avançait, en novembre, que le refus de tenir une telle enquête pourrait cacher une vérité gênante.

« Se pourrait-il que Jean Charest ait peur qu'on retrouve un nombre élevé de généreux donateurs si on déclenche une enquête publique ? », surenchérit le député péquiste.

Les députés péquistes ont l'appui des représentants de Québec solidaire et de l'ADQ dans leur croisade. « Il y a une volonté de tous, sauf du PLQ et de Jean Charest. Mais ces gens-là sont de plus en plus isolés et sont à court d'arguments », dit le député St-Arnaud.

La pétition électronique pour exiger une enquête publique – qu'il est possible de signer en se rendant sur le site de l'Assemblée nationale – prendra fin le 4 février et elle sera remise au premier ministre Charest la semaine prochaine.



La caricature du jour

Jean Charest en Inde



ASSURANCES

Deux fraudeurs auraient fait 3000 victimes

Deux individus arrêtés pour avoir vendu de fausses polices d'assurance de grandes sociétés viennent d'être condamnés à Montréal. En tout, 3000 personnes auraient été flouées pour des sommes frisant les 7M\$



Les victimes sont des particuliers ou des dirigeants d'entreprises situées en régions éloignées qui voulaient, par exemple, assurer un bâtiment, une terre ou un parc de véhicules. Certaines des entreprises flouées sont des compagnies forestières de grande envergure.

Les accusés dans cette affaire, Claude Plouffe, 48 ans, et Daniel Crevier, 58 ans, étaient grossistes en assurances de dommages. Ils dirigeaient une compagnie appelée « Les gestionnaires d'assurances Loyalist inc. » (Loyalist courtiers

d'assurances incorporée et CUA (gestionnaires d'assurances), qui avait pignon sur la rue Notre-Dame, dans le Vieux-Montréal, et par laquelle ils offraient notamment des produits de la société britannique Lloyd's.

Après avoir vendu des polices de cette compagnie de façon légale durant un certain temps, ces deux individus auraient commencé à fabriquer de faux contrats à compter de mars 2001, en imitant notamment la signature d'un représentant canadien haut placé de la société Lloyd's, à l'insu de celle-ci. Les deux individus auraient ensuite conservé pour eux les primes versées par les clients, qui pouvaient atteindre jusqu'à 125 000 \$.

Lors de cette fraude, qui aurait duré au moins deux ans et demi, les accusés auraient également floué près de 200 courtiers et compagnies d'assurances.

À la suite d'une plainte, la compagnie Lloyd's a commencé à exiger des bilans financiers à Plouffe et Crevier, qui ont vidé leur

local avant la visite des enquêteurs.

Les deux hommes ont été radiés provisoirement par la Chambre de l'assurance de dommage en octobre 2003. Même s'ils étaient sous le coup de cette radiation, ils auraient démarré une nouvelle compagnie appelée « Le Garant » et floué une association de médecins pour plus de 275 000 \$ après lui avoir vendu une fausse police de la société Zurich à l'été 2004.

Ils ont été radiés de façon permanente par la chambre en novembre 2005.

« J'ai été mis au parfum en septembre 2003. Nous avons immédiatement mis plusieurs enquêteurs sur le dossier et nous les avons radiés sur-le-champ. Plus de 80 chefs d'accusation, c'est l'un des plus gros dossiers dont j'aie eu à m'occuper. Ce sont des infractions majeures qui amènent un doute dans la tête des consommateurs », déplore la syndic de la chambre, Carole Chauvin, selon qui le Fonds d'indemnisation a versé plus de 6 M\$ aux victimes de l'arnaque.

Plouffe et Crevier ont été



Daniel Crevier a plaidé coupable aux accusations découlant de la fraude contre l'association de médecins et a été condamné à six mois d'emprisonnement. Photo : SPVM



Si Claude Plouffe et son complice ont pu mener la belle vie grâce à de fausses polices, la vraie police a fini par les rattraper. Photo : SPVM

interpellés en 2006 et 2008 par les enquêteurs de la Division des fraudes de la police de Montréal. Considéré comme le cerveau, Claude Plouffe a plaidé coupable à des accusations de fraude de plus de 5 000 \$, de vol, fabrication de faux et usage de faux. Le 13 janvier dernier, il a été condamné à six ans de prison par la juge Isabelle Rheault de la Cour du Québec, Chambre criminelle et pénale.

Son présumé complice, Daniel Crevier, a plaidé coupable aux accusations découlant de la fraude contre l'association de médecins et a été condamné à six mois d'emprisonnement. Il a plaidé non coupable aux accusations liées à l'autre dossier et son procès doit avoir lieu en mai.

FRAUDES - Un courtier d'assurances a frôlé le désastre

« J'ai mis le patrimoine financier de mes clients entre leurs mains et ils ont failli les faire sauter », déplore Jean-Yves Marcoux.

Daniel Renaud

renaudd@ruefrontenac.com

En 1978, à la sueur de son front, dans le sous-sol à demi éclairé de la maison familiale de Saint-Elzéar, le Beauceron a démarré un bureau de courtier.

Tranquillement, la petite entreprise est devenue grande : au début des années 2000, Inter Groupe Assurances J-Y Marcoux inc. comptait un volume de primes collectées de 20 M\$, employait 33 personnes et avait quatre succursales, à Sainte-Marie et Saint-Joseph en Beauce, à Thetford

Mines dans les Cantons-de-l'Est et à Chandler en Gaspésie.

La plupart de ses clients étaient de grosses entreprises : des moulins à scie, des usines, des industries diverses. Bref, tout allait bien, jusqu'à ce qu'il croise Claude Plouffe et Daniel Crevier.

« En 2001, on a entendu parler des gens de Loyalist. Ils avaient leur nom sur le site de la Lloyd's. Nous étions allés voir leurs bureaux sur la rue Notre-Dame à Montréal. Ils avaient cinq employés. C'était sobre. Ils étaient bien organisés et rigoureux. Alors nous avons commencé à faire affaire avec eux », raconte M. Marcoux.

Durant deux ans, tout semblait bien fonctionner. Près de 70 de leurs clients avaient acheté une assurance de la Lloyd's en passant par Plouffe et Crevier, ce qui était beaucoup.

Puis, un beau matin de septembre 2003, M. Marcoux a reçu un coup de fil d'un employé de la société Lloyd's de Londres.

« Il m'a demandé nos numéros de contrats, pour vérifier certaines choses, en me mettant en stand by. Deux semaines plus tard, il m'a rappelé pour me dire que les contrats de nos 69 clients qui avaient pris une assurance de la Lloyd's n'étaient pas en vigueur. Ça a provoqué une onde de choc », poursuit l'homme de 58 ans.

Tous les assurés touchés par l'arnaque étaient des clients « à hauts risques industriels », affirme M. Marcoux. Durant plusieurs semaines, ce fut la panique dans ses quatre succursales. « On recevait des appels de partout. On a mis trois personnes au téléphone à temps plein. Imagine, tu te réveilles un matin et tu as 69

clients qui n'ont plus d'assurance. Tu fais quoi ? » dit-il.

Les clients de M. Marcoux ont pu être assurés et indemnisés. Jouant la carte de la transparence, il est parvenu à en garder 64 sur 69. L'un d'entre eux a fait faillite. M. Marcoux n'a eu à mettre à pied aucun employé et a pu conserver ses quatre succursales mais il estime tout de même avoir perdu au moins 300 000 \$ dans toute cette affaire.

« Il ne faut plus que j'en parle, la tête me bourdonne encore. Ça aurait pu être épouvantable. C'est comme apprendre que ta femme couche avec ton meilleur chum depuis deux ans et que tu ne le sais pas », conclut M. Marcoux, qui a vendu son entreprise il y a deux ans et qui ne veut plus jamais entendre parler de Claude Plouffe et de Daniel Crevier.



Le dossier est très sérieux, mais Toyota entend refaire ses devoirs pour rassurer tous ses usagers qui craignent d'utiliser ses véhicules.



Une pédale d'accélération défectueuse a incité le géant japonais à mener une campagne de rappel sans précédent dans l'industrie automobile.

La démarche ne vise plus uniquement l'Amérique du Nord (5,6 millions de voitures et camionnettes sont rappelés), mais également l'Europe (2 millions) et la Chine (75 000), deux vastes territoires exposés au même problème.

Une multitude de modèles sont aussi interdits de livraison et leur production a été interrompue tant et aussi longtemps que le défaut ne sera pas corrigé.

L'administration chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la NHTSA, a été saisie de l'affaire et s'est dite satisfaite dimanche des

propositions de Toyota pour régler la défectuosité.

Une nouvelle barre de renfort

Et, lundi matin, Toyota a diffusé un communiqué dans lequel elle annonce un plan exhaustif pour corriger la pédale défectueuse.

Les ingénieurs ont élaboré une solution qui consiste à modifier l'assemblage de la pédale afin d'éliminer l'excès de friction qui a causé le coincement de la pédale dans de rares cas.

Une barre de renfort de précision en acier sera installée dans l'assemblage afin de réduire la tension de surface entre le sabot de friction et la surface adjacente, indique le constructeur japonais dans son énoncé lundi. Avec ce renfort en place, l'excès de friction qui peut causer le coincement de la pédale est éliminé.

D'ici à la fin de la semaine, les propriétaires des véhicules rappelés et les nouveaux acheteurs qui ne peuvent prendre possession de leur véhicule auront accès à cette correction.

Toyota a aussi annoncé qu'une nouvelle pièce, redessinée, sera par ailleurs installée dans tous ces véhicules qui seront prochainement assemblés dans ses usines actuellement paralysées.

Les véhicules touchés sont les Corolla (2009-2010), Matrix (2009-2010), Avalon (2005 à 2010), Camry (2007 à 2010), Highlander 2010, Tundra (2007 à 2010), Sequoia (2008

à 2010) et certains RAV4 des années 2009 et 2010.

Une vaste campagne de relations publiques a aussi été organisée par Toyota. Des réclames publicitaires seront visibles partout (télé, journaux et Internet) en début de semaine. Par ailleurs, des membres de la haute direction de l'entreprise participeront à des émissions très populaires au Japon, aux États-Unis et en Europe pour rassurer les clients.

Des signes avant-coureurs

Il a donc été convenu de modifier le mécanisme de la pédale en question pour éviter qu'il ne provoque une accélération soudaine. C'est un problème électrique qui concerne un seul fournisseur, la firme américaine CTS.

Deux autres sous-traitants produisent aussi la même pièce mais ils ne sont pas concernés par ce défaut de fabrication. C'est ce qui explique que des modèles semblables ne soient pas tous exposés au même danger.

Si vous constatez que la pédale de votre véhicule est de plus en plus difficile à utiliser, que vous sentez une détérioration progressive de son fonctionnement, il serait temps d'aller consulter votre concessionnaire.

Les clients peuvent obtenir des informations et des réponses aux questions concernant ce rappel en visitant le www.toyota.ca ou en contactant le centre d'interaction avec la clientèle au 1 888 TOYOTA-8.

Toyota estime qu'environ 270 000 véhicules circulant au Canada sont concernés.

Une obsession

Toyota a pris l'entière responsabilité de cette affaire, même si sa direction indique qu'une pièce défectueuse – qui n'est pas fabriquée dans ses ateliers – est en cause et qu'il ne s'agit pas d'un problème récurrent sur la chaîne de montage.

Maintenant, il lui faut réparer les pots cassés et rebâtir une crédibilité qui vient d'en prendre un coup.

D'autant plus que le géant nippon a fait de la qualité de ses produits sa grande priorité, pour ne pas dire son obsession.

Toyota ne devrait toutefois pas s'inquiéter des agissements (prévisibles) de certains de ses concurrents, qui veulent profiter de sa déveine pour conquérir une nouvelle clientèle.

D'autres constructeurs automobiles ont également traversé des tempêtes qui ont terni leur réputation mais ils ont su se ressaisir, et ce, sans subir trop de séquelles à long terme.

Rappelez-vous Ford et sa camionnette Explorer dont les pneus, qui éclataient à haute vitesse, avaient été à l'origine de 200 décès accidentels au début des années 2000. Ou Audi dont certains modèles étaient sujets, comme chez Toyota, à une accélération soudaine.

Une campagne coûteuse

Un fait demeure, Toyota devra payer une petite fortune pour ses malheurs. La seule campagne de rappel pourrait signifier des dépenses imprévues de quelque 900 millions de dollars.

À cela, ajoutez un manque à gagner d'environ 150 millions par semaine en pertes de ventes et 500 autres millions reliés à l'arrêt de la production de ses modèles, dont plusieurs sont très populaires.

Toyota Canada dit ne pas avoir interrompu la vente de ses modèles au pays. Elle en retarde plutôt la livraison, le temps de corriger le problème. Ses futurs acheteurs doivent donc prévoir un délai de quelques jours environ avant de prendre possession de leur nouveau véhicule.

Reste maintenant à savoir si les arguments de Toyota seront suffisamment valables pour convaincre la clientèle d'acheter ses produits.

Quand Sunny Duval troque sa guitare pour un crayon

Voilà maintenant 15 ans que Sunny Duval se nourrit de rock'n'roll et de virées nocturnes montréalaises. En 2004 et 2005, il a alimenté le défunt cahier LP2 de La Presse de ses chroniques d'humeur relatant sa vie de rockeur souterrain. Ses récits sont aujourd'hui réunis dans le livre *En-d'sous*, publié aux éditions Coups de tête. L'occasion de réaliser une entrevue de fond... de bouteille, avec le guitariste héros de la scène underground.

Philippe Renault

renaultp@ruefrontenac.com

Cette rencontre, il allait de soi qu'elle se déroule dans un lieu familier à François « Sunny » Duval, soit une taverne de l'avenue du Mont-Royal.

Après tout, on comprend à la lecture du bouquin que ce dernier passe le plus clair de son temps dans des débits de boisson, que ce soit pour défoncer nos tympanes à grands coups de guitare ou tout simplement pour lâcher son fou en enlignant les breuvages alcoolisés.

Mais étonnamment, en ce lundi après-midi, Duval se commande un 7 UP. La soirée d'hier a été longue, dira-t-il. En plus, il s'attend à une toute aussi intense veillée le soir-même, alors qu'il célébrera le lancement de son livre au Cheval Blanc. Il a bien droit à un petit répit, le rockeur!

D'ailleurs, c'est dans l'un de ses bars préférés qu'est née l'idée de fournir des textes sur sa vie de rockeur fétard.

« J'étais à l'Escogriffé pendant les Francos en 2004. Je faisais jouer de la musique. Marie-Christine Blais de *La*

Presse est arrivée et m'a demandé si j'écrivais et si j'étais intéressé à tenir une chronique dans le cahier LP2. D'habitude, je dis oui, avant d'analyser ce qu'on m'a demandé. C'est ce que j'ai fait ! » relate le membre des Breastfeeders.

« J'avais carte blanche. C'était 100 fois plus langage parlé que ce qu'on peut lire dans le livre. Je racontais des histoires de tournées et mes opinions. Ils étaient vraiment ouverts et en plus, chaque semaine, j'avais une paye qui rentrait. Ça me prenait juste 1h à écrire, ce qui est différent de quand je joue pour 40 \$ à L'Esco », ajoute-t-il.

Pauvre mais heureux

Comme le titre *En-d'sous* l'indique, Sunny Duval est résidant permanent de la scène underground montréalaise, à un tel point qu'il en est devenu un véritable pilier. Ses écrits sont sans équivoque quant à sa décision de vivre en marge du star système. Il raconte même avoir refusé une offre très alléchante d'une grande vedette de la chanson, après s'être emmerdé à interpréter des ballades pour une chanteuse pop.

« La fille avec qui je jouais était gentille. Mais sur scène, je me demandais



Sunny Duval a troqué la Fender pour le clavier d'ordinateur.

PHOTO MARTIN BOUFFARD

ce que je faisais là. C'était juste des ballades. Ses tounes, je les trouvais plates et je m'emmerçais. Je ne veux pas revivre ça. J'aime mieux être pauvre et faire mon métier pour le plaisir. D'ailleurs, je ne me considère pas comme un guitariste, mais comme un joueur de guitare. Je dois avoir du plaisir », confie-t-il.

Celui que l'on peut également entendre au sein de Patrik et les brutes avoue cependant ne pas tenir à tout prix aujourd'hui à rester sous terre 24h sur 24.

« Ça dépend de qui est la chanteuse. Je ne vais pas refuser simplement par principe de rester méconnu du grand public. J'utilise toujours ma tribune pour dire quelque chose. J'aurais juste une plus grande tribune. C'est le fun d'avoir la possibilité de faire apparaître l'en-d'sous à la surface et de montrer que nous n'avons pas tous des vies à la Garou ! », lâche-t-il.

Une tournée inhabituelle

Au moment où il écrivait ses chro-

niques, Sunny Duval travaillait à son premier album solo, *Achigan*. Le second album des Breastfeeders, *Les Matins de grands soirs*, se faisait également attendre. Ironiquement, au moment du lancement de son livre, il se retrouve exactement dans la même position.

La sortie de son second album solo est imminente, tandis que les fans des Breastfeeders attendent avec impatience le lancement du troisième opus du groupe, qui pourrait voir le jour d'ici quelques mois.

Mais avant de proposer ses nouveautés musicales, il entreprendra une tournée... des salons du livre. Drôle de situation pour celui d'habitude habitué aux tournées de rock et de shooters!

« Ça va faire drôle de dormir dans des chambres d'hôtel dans d'autres villes, sans jouer de musique », remarque-t-il.

- As-tu peur de t'emmerder ?
« Oui ! »

Match nul entre TLMEP et Québec-Montréal

Match nul entre *Tout le monde en parle* et la série *Québec-Montréal*. Les deux rendez-vous du dimanche soir ont attiré exactement le même nombre de téléspectateurs, selon les données préliminaires de BBM.

Caroline Roy

royc@ruefrontenac.com

Pour être précis, 1 449 000 personnes étaient rivées à leur petit écran pour regarder le retour de TLMEP à Radio-Canada, dès 20h. À la même heure à TVA, autant

d'amateurs de hockey ont suivi le premier match entre les équipes de Québec et Montréal.

Pour le plateau de Guy A. Lepage et Dany Turcotte, il s'agit d'un excellent départ alors que l'émission revenait à l'antenne après le congé du temps des fêtes.

La série Montréal-Québec a toutefois perdu des fans en cours de route. Dimanche dernier, plus de 1,8 million de téléspectateurs avaient regardé la première de cette télé-réalité signée Stéphane Laporte.

Souignons aussi que l'entraîneur de l'équipe de Québec, Michel Bergeron, a affirmé sur les ondes de CKAC Sports, lundi matin, qu'il son-

geait à quitter l'émission. « C'est pas la façon que j'entrevois cette série », a-t-il dit.

Quelques heures plus tôt, Bergie avait traité l'arbitre Ron Fournier de « pourri » lors du match en direct du Colisée de Québec. Pour une émission dite rassembleuse et familiale, on a déjà vu mieux.

Toujours est-il qu'aujourd'hui, Bergeron regrette de s'être emporté après que l'arbitre eut annulé un but de l'équipe de Québec. Bref, ça sent la mise en scène pour gonfler l'écoute.

Concernant les autres cotes d'écoute de la soirée, mentionnons que Le Banquier a rassemblé plus de

1,9 million de téléspectateurs à TVA, Découverte (SRC), 998 000 personnes et *Et Dieu créa Laflaque* (SRC), 667 000 fans.

Grammy

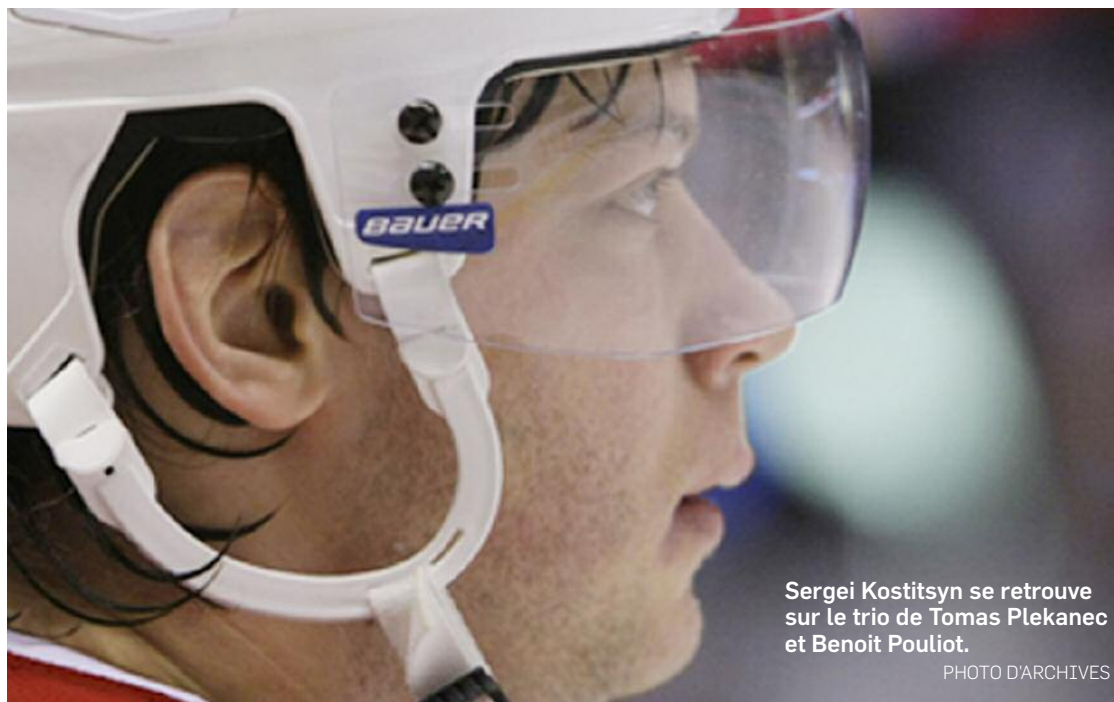
De son côté, le gala des prix Grammy, aussi diffusé dimanche, a obtenu ses meilleurs résultats d'écoute en six ans aux États-Unis. Il faut croire que la cure de rajeunissement du gala, qui a couronné Beyoncé, Taylor Swift et Lady Gaga, a porté fruit.

Présentés sur la chaîne CBS, les Grammys ont attiré 25,8 millions de téléspectateurs devant leur petit écran, d'après la firme Nielsen.

Un défi pour Pouliot, une autre chance pour Sergei K.

Les entraîneurs et les joueurs de toute équipe de hockey se tuent à dire que les blessures ne peuvent être invoquées comme excuse. Or, le fait demeure que Jacques Martin n'a bénéficié de tous ses éléments que durant la première moitié du match inaugural de son équipe cette saison.

Marc de Foy
defoym@ruefrontenac.com



Sergei Kostitsyn se retrouve sur le trio de Tomas Plekanec et Benoit Pouliot.

PHOTO D'ARCHIVES

On peut penser ce que l'on veut, il n'est pas facile pour un entraîneur de composer continuellement avec une telle situation. Surtout quand la relève est mince et qu'elle ne répond pas.

« J'ai vécu la même chose en Floride ces dernières années, à la différence que c'était notre personnel de défenseurs qui a été touché le plus durement, a relaté Martin après l'entraînement des siens, lundi.

« Quand ça se présente, on espère seulement que les joueurs qui sont appelés à remplacer les blessés saisissent et réalisent la chance qui s'offre à eux. »

Gainey pourra-t-il l'aider?

Pour le moment, c'est tout ce que Martin peut espérer. À moins que Bob Gainey ne vienne lui donner un coup de main en effectuant une transaction.

Martin le souhaite sans doute, mais il y a un os. « Pour avoir été directeur général durant trois ans, je sais comment il est difficile de transiger dans cette ligue, a-t-il souligné.

« Je m'attarde aux joueurs qu'on a sous la main et j'essaie de trouver des solutions pour combler la perte de Mike Cammalleri. J'ai apporté des changements visant à répartir les forces dans les deux trios offensifs. Mais aussi parce que le trio de

Gomez a créé peu d'occasions de marquer à égalité numérique dans nos trois derniers matchs. »

Sergei K. répondra-t-il?

Martin a jumelé Gomez à Brian Gionta et à Ben Maxwell.

Benoit Pouliot, qui jouait avec le duo Gomez-Gionta, a pour sa part été réuni à Tomas Plekanec et Sergei Kostitsyn. Ce dernier, qui connaît une saison misérable jusqu'ici, prend ainsi la place de son frère Andrei à l'aile droite. Saura-t-il faire amende honorable?

Dans le cas de Pouliot, on peut dire qu'il profite pleinement de la chance qu'il a de relancer sa carrière depuis qu'il a été acquis du Wild du Minnesota en retour de Guillaume Latendresse.

« Je ne savais pas trop à quoi m'attendre à mon arrivée, a-t-il dit. Je voulais simplement ne pas commettre trop d'erreurs. On m'a intégré dans le deuxième trio, aux côtés de Scott Gomez et Brian Gionta, et les choses ont cliqué tout de suite entre nous.

« J'ai gagné de la confiance et, aujourd'hui, un autre défi m'attend alors qu'on me demande de remplacer Cammalleri. »

Et quel défi, nos aïeux!

Deux semaines critiques

Le Canadien pourrait très bien jouer sa saison d'ici à la pause

olympique. Ou bien il se maintient dans la course aux séries ou bien il commence à penser en fonction de la prochaine saison.

« Ce n'est jamais une bonne nouvelle quand tu perds ton meilleur buteur, a repris Pouliot. Par contre, on est encore dans la course et je ne vois pas pourquoi on ne le resterait pas. »

Les troisième et quatrième trios, ou vice-versa, seront composés de Marc-André Bergeron, Maxim Lapierre et Mathieu Darche ainsi que Travis Moen, Glen Metropolit et peut-être Matt D'Agostini.

À moins que ce dernier n'obtienne une millième chance d'être utilisé dans un des deux trios offensifs, ce qu'on ne pouvait dire lundi en raison de son absence à l'entraînement.

On en saura plus long mardi, mais, quoi qu'il en soit, le Canadien aurait besoin d'une meilleure production offensive de tout son monde. Particulièrement à cinq contre cinq, situation dans laquelle il n'a marqué aucune fois à ses trois derniers matchs.

Où sont les autres?

Comment expliquer que le Canadien soit aussi pourri, disons-le, à cinq contre cinq?

« Il y avait une place disponible dans notre groupe des six premiers attaquants au début de la saison,

mais personne parmi les quatre aspirants au poste (Guillaume Latendresse, Sergei Kostitsyn, Matt D'Agostini et Max Pacioretty) n'a saisi sa chance, a commencé par dire Martin.

« De plus, Andrei Kostitsyn a connu un début de saison difficile, ce qui n'a pas été sans compliquer la situation. Enfin, on recherche une contribution de nos troisième et quatrième trios. »

Moen a amorcé la saison en fou, inscrivant quatre buts au cours des 13 premiers matchs, mais il n'en a marqué que trois dans les 43 dernières rencontres.

Metropolit n'a pas compté à ses 17 derniers matchs, lui qui montrait 10 buts à sa fiche à ses 32 premières rencontres.

Lapierre (trois), D'Agostini (deux) et Sergei Kostitsyn (1) n'en totalisent que six.

Cela n'a pas empêché Metropolit de se dire frustré d'avoir été moins utilisé durant la troisième période du match de samedi dernier à Ottawa.

« Il lui faut bien jouer à cinq contre cinq, a répliqué Martin. Son trio a été supplanté par celui de Bergeron, Maxwell et Darche au cours des deux premières périodes. C'est pourquoi il a joué moins souvent en troisième. »



PHOTO D'ARCHIVES - OLIVIER JEAN

Cammalleri : un genou droit en compote

Le pronostic médical appréhendé concernant Mike Cammalleri n'est pas encore tombé, mais c'est tout comme. Le meilleur franc-tireur du Canadien a bel et bien subi une blessure au genou droit lorsque le défenseur des Sénateurs, Anton Volchenkov, l'a expédié solidement dans la bande, samedi dernier à Ottawa.



Cammalleri a subi un test d'imagerie par résonance magnétique dimanche et devait rencontrer le médecin lundi, si ce n'est pas fait.

La nature précise de sa blessure sera connue dans les prochaines heures. Mais comme on parle d'un genou, il faut s'attendre à une longue absence. Comme si le Tricolore avait besoin de ça.

« Ce n'est pas seulement une grosse perte pour notre équipe,

mais ça arrive à un bien mauvais moment », déplorait Tomas Plekanec après la séance d'entraînement de lundi, à Brossard.

Deux tiers du trio numéro un à l'infirmerie

En l'espace d'un mois, le joueur de centre tchèque aura perdu les deux ailiers en compagnie desquels il formait le meilleur trio du Canadien.

Andrei Kostitsyn, blessé lui aussi à un genou lors d'un match en Floride le 31 décembre, en est à sa cinquième semaine à l'écart du jeu. Opéré huit jours après son infortune, il ne sera pas en mesure, de toute évidence, de revenir au jeu avant le mois de mars. Sa présence aux Jeux olympiques de Vancouver s'en retrouve, du même coup, fortement improbable.

La seule alternative

Plekanec a bien raison de dire que la perte de Cammalleri ne pouvait survenir à un pire moment. L'équipe se bat tant bien que mal pour mériter une place dans les séries éliminatoires. Avec sept matchs à disputer avant la pause olympique, c'est sa saison qui pourrait se jouer.

« Le hockey étant un sport d'équipe, un joueur ne pourra espérer changer tout à lui seul durant l'absence de Cammalleri. C'est en jouant en équipe et en préconisant un jeu serré qu'on pourra y arriver. « On n'a pas le genre d'équipe

pour gagner des matchs 5 à 4. »

Rien d'impossible

Plekanec estime que l'équipe est capable d'y arriver.

« On l'a fait lorsque Andrei Markov et Brian Gionta ne jouaient pas », a-t-il insisté.

« On a gagné des matchs. »

Pas régulièrement mais suffisamment, en tout cas, pour se maintenir dans la course aux séries.

Sauf que c'est encore plus dur en février et que ce le sera encore plus à compter du mois de mars.

« Il ne fait aucun doute qu'on devra mettre l'emphase sur le jeu défensif, a dit Jacques Martin.

« Plus tôt cette saison, on a joué privé des services d'Andrei Markov, Scott Gomez et Brian Gionta et on a quand même joué de bons matchs.

« On devra jouer de la même façon au cours des deux prochaines. Il faudra chercher à profiter du fait qu'on disputera cinq de nos sept matchs à la maison au cours de cette période. »

Les méchantes langues feront valoir qu'avec une pauvre fiche de 12-11-4 au Centre Bell, il n'y a pas lieu d'être optimiste.

Une grosse semaine

En guise de première entrée cette semaine, le Canadien recevra la visite, mardi, des Canucks de Vancouver, qui présentent un dossier de 14-2-2 depuis le 22 décembre.

Une seconde entrée sera servie

jeudi avec une rencontre de quatre points à Boston.

Le plat de résistance viendra en fin de semaine avec la présentation du traditionnel programme double du Super Bowl au Centre Bell.

Sidney Crosby et sa colonie des Penguins de Pittsburgh s'amèneront à Montréal, samedi après-midi, suivis de Claude Julien et ses Bruins dimanche après-midi.

La semaine pré-olympique ne sera pas plus reposante avec des affrontements contre les Capitals de Washington et une série aller-retour contre les Flyers de Philadelphie.

Et D'Agostini qui est grippé !

Outre Cammalleri, Matt D'Agostini, Jaroslav Spacek et Paul Mara manquaient à l'appel lors de l'entraînement de lundi.

Rappelé des Bulldogs de Hamilton la veille, D'Agostini a bien trouvé le chemin entre Milwaukee et Montréal, mais il souffre de la grippe.

S'il n'est pas en mesure d'affronter les Canucks, le Canadien devra faire appel à un autre joueur des Bulldogs.

Spacek soigne toujours une blessure au haut du corps, lui qui a raté les deux derniers matchs. Martin a dit espérer le voir sur la glace lors de l'entraînement qui aura lieu mardi matin.

Quant à Mara, il a commencé à patiner seul, mais son état s'améliore lentement.

Que fera Bob Gainey ?

Une chronique de ANDRÉ ROUSSEAU | rousseau@ruefrontenac.com



Dans une ville où le hockey est une religion tout autant qu'à Montréal, le directeur général des Maple Leafs de Toronto Brian Burke ne peut pas se permettre de se croiser les bras et de « regarder passer la parade».

Après avoir attiré Mike Komisarek, François Beauchemin et Phil Kessel à Toronto, son équipe croupit encore dans les bas-fonds de la Ligue nationale et c'est la désolation dans les chaumières de la Ville reine.

Burke a donc choisi de sacrifier six joueurs – rien de moins – pour mettre la main sur le robuste défenseur Dion Phaneuf et sur le gardien de but Sébastien Giguère, un vétéran qui l'a aidé à gagner la coupe Stanley à Anaheim il y aura bientôt trois ans.

Reconnu pour ses mises en échec percutantes, Phaneuf est souvent accusé d'indiscipline. Il ne connaissait pas une très bonne saison à Calgary, mais il possède le physique de l'emploi et il a certes le talent pour devenir une vedette dans la LNH.

Quant à Giguère, il aura pour mission de « garder le fort » pendant que le jeune Jonas Gustavsson poursuivra son apprentissage.

Le temps nous dira si Burke, un ancien élève de Lou Lamoriello à Providence College, a bien joué ses cartes ou s'il s'est mis un doigt dans l'œil.

Ce qui est certain, c'est qu'on lui verse trois millions par année pour rebâtir une équipe qui végète depuis trop longtemps. C'était donc son devoir de passer aux actes. Qui ne risque rien n'a rien.

Cammalleri: un coup dur

Reste à voir si Bob Gainey osera bouger avant la date limite des échanges. Sa plus belle acquisition était Mike Cammalleri et voilà que son meilleur buteur tombe au combat. Un autre coup dur pour une équipe qui a du mal à jouer pour ,500.

On a beau spéculer jour et nuit sur le titre de gardien numéro un (Price ou Halak), cette équipe est sérieusement menacée de plier bagage avant la mi-avril.

Si ça se produit, Geoff Molson et ses associés devront se poser des questions et trouver des réponses.

Pas gentil, monsieur Dawson

Andre Dawson a manqué de tact et de gentillesse envers les amateurs de baseball du Québec quand il a déclaré qu'il aurait souhaité entrer au Temple de la renommée avec la casquette des CUBS de Chicago plutôt que celle des Expos.

Le joueur favori de notre ami Serge Touchette n'a pas aimé la fin de son association avec les EXPOS. C'est son droit le plus strict, mais ce n'est pas une raison pour renier son passé. C'est ici, à Montréal, qu'il a joué le plus longtemps (11 ans) et c'est ici qu'il s'est bâti une réputation de joueur étoile.

Le Hawk n'a passé que cinq ans à Chicago. Il a toutefois mérité le titre de joueur par excellence de la Ligue nationale à sa première saison dans la Ville des vents (1987), si bien qu'il est vite devenu le dieu du stade au Wrigley Field.

Dawson peut dire ce qu'il veut, mais il devrait être FIER de se présenter à Cooperstown avec la casquette des Expos sur la tête.

PETE ROSE, Mark McGwire, Roger Clemens, Sammy Sosa et Jose Canseco accepteraient volontiers de porter la casquette du Big Bill de Coaticook, des Castors de Cabano ou des Éclairs de Saint-Jérôme pour avoir droit à un tel honneur !

Mickelson appuie Tiger

Après Sergio Garcia et Jim Furyk, c'est au tour de PHIL MICKELSON de souhaiter le retour de TIGER WOODS au sein du circuit de la PGA.

« C'est important de le revoir dans nos rangs comme c'est important pour lui de retourner dans le feu de l'action, mais il a présentement des choses PLUS URGENTES à régler, a dit Mickelson en conférence de presse avant le tournoi de San Diego. Amy et moi sommes de bons amis de Tiger et de sa femme, Elin, et nous avons hâte de savoir comment cette histoire va se terminer. C'est tout ce que je peux dire pour le moment et je vous demande de ne pas me poser d'autres questions à ce sujet. »

On doute fortement que Mickelson et Woods soient de grands copains. Ils sont plutôt de REDOUTABLES ADVERSAIRES, ce qui ne les empêche pas de se



Jean-Sébastien Giguère devra garder le fort chez les Maple Leafs de Toronto.

PHOTO D'ARCHIVES

respecter mutuellement.

En grande forme, Mickelson n'a pas perdu espoir de devenir le NUMÉRO UN MONDIAL. Le temps nous dira s'il s'agit d'un objectif réalisable.

Le capitaine des Coyotes

Si les Coyotes de PHOENIX occupent le quatrième rang de

taine, SHANE DOAN. Le joueur de centre de 33 ans est le cœur et l'âme des Coyotes... « Je tente de prêcher par l'exemple, a-t-il confié à Phil Coffey, de NHL.com. Je représente mon équipe, la Ligue nationale et tous ceux qui ont joué dans cette ligue avant moi. Mon devoir est d'aider les Coyotes à devenir une meilleure équipe »...

RESTE À VOIR SI BOB GAINÉY OSERA BOUGER AVANT LA DATE LIMITE DES ÉCHANGES. SA PLUS BELLE ACQUISITION ÉTAIT MIKE CAMMELLERI ET VOILÀ QUE SON MEILLEUR BUTEUR TOMBE AU COMBAT.

l'Association de l'Ouest malgré les rumeurs de déménagement qui circulent depuis plusieurs mois, c'est un peu beaucoup grâce à leur capi-

Le temps nous dira si le hockey de la LNH peut survivre dans le désert de l'Arizona. Selon CLAUDE LEMIEUX, c'est mission impossible.